

Formation / Action à l'accessibilité des Commerces Artisanaux



Tous les établissements qui reçoivent du public doivent permettre aux personnes handicapées (quelque soit le handicap) d'accéder, de circuler et de recevoir les informations diffusées ou prestations sans aucune discrimination par rapport à une personne valide.

...La Loi du 11 février 2005 sur l'accessibilité est applicable depuis le 01 janvier 2015.... Pour vos travaux de mise en conformité la mise en place d'un Agenda D'Accessibilité Programmée (AD'AP) doit se faire avant le 27 septembre 2015.

1 Objectif de la formation

- Acquérir les capacités nécessaires pour répondre aux exigences réglementaires en terme d'accessibilité.

2 Programme

- Les enjeux de l'accessibilité pour les commerces de proximité.
- Réaliser vous-même un état des lieux de votre commerce.
- Planifier les actions à mettre en place pour améliorer l'accessibilité de votre commerce.
- Constituer un dossier à déposer obligatoirement en mairie avant le 27/09/2015.

3 Public concerné

- Tout artisan qui est amené à recevoir du Public

4 Modalités pédagogiques

- Formation collective de 1 jour + Action Individuelle de 0.5 jour dans l'entreprise
- Formation/Action assurée par un Conseiller spécialisé.

5 Durée/ LIEU (*lieu susceptible de modification en fonction du nombre de participant*)

Collectif : 1 Journée (7heures) de 9h-12h30 et 13h30 - 17h00 à Cahors / Saint-Céré
+ Individuel : 0.5 J à convenir avec l'entreprise

Antenne CMA de St Céré : Relais Initiative Artisanat, place de la République – 46400 Saint- Céré –
Tél. : 05 65 10 98 57 – Fax : 05 65 10 90 57

Siège CMA à Cahors : Rue Saint Ambroise , 46002 Cahors Tél. : 05 65 35 13 55 Fax : 05 65 30 17 64

6 Coût

Pour le chef d'entreprise/ Conjoint collaborateur: Frais d'inscription 32€ à régler par chèque à l'ordre de la CMA du Lot et à joindre au présent coupon réponse.

Pour info le cout de la formation est de 300 euros

***Pour le salarié ou autre cas:** Merci de contacter le service formation pour la prise en charge.

FORMATION / ACTION



COUPON REPONSE

Renseignement sur le Stagiaire

Entreprise : Tél. : 05 65/...../

Activité : Portable : 06

Adresse :

Mail :

Nom	Prénom	Date naissance	Chef d'Entreprise	Conjoint collaborateur	Salarié *

Règlement : Joindre un chèque de 32 € à l'ordre de la CMA du Lot

**Pour les salariés ou autre cas : se renseigner auprès de N. Redon (Service formation) pour la prise en charge et le montant du paiement.*

**Signature du chef d'entreprise +
cachet de l'entreprise**

FINANCEMENT ET MODALITES D'ORGANISATION

	Participation du chef d'entreprise*													
	Intervention particulière	32 €												
Réservation des formations	Possibilité de prise en charge en plus des frais de formation des													
	<ul style="list-style-type: none"> • Déplacements • Repas • Logement • Rémunération des stagiaires 	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td><input type="checkbox"/> Oui</td> <td><input checked="" type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> voir service formation</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Oui</td> <td><input checked="" type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> voir service formation</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Oui</td> <td><input checked="" type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> voir service formation</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Oui</td> <td><input checked="" type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> voir service formation</td> </tr> </table>	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> voir service formation	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> voir service formation	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> voir service formation	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> voir service formation
	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> voir service formation											
	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> voir service formation											
	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> voir service formation											
<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> voir service formation												
Le coupon réponse peut être adressé par fax et le règlement envoyé par courrier avec copie du coupon à l'adresse de la Chambre de Métiers du Lot (Cahors) à l'attention de M. Fabrice Mergel (Formation accessibilité) - Fax : 05 65 30 17 64 Mail : f.mergel@cm-cahors.fr														
ou à Mme Nathalie Redon (service formation) Mail : n.redon@cm-cahors.fr - Fax : 05 65 30 17 64														
merci de bien indiquer votre mail et téléphone portable si possible.														

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DU LOT (CMA 46)

Rue St Ambroise - 46002 Cahors cedex - Tél. : 05 65 35 1355 - Fax : 05 65 30 17 64 - e mail : cm46@cm-cahors.fr

R.I.A, place de la République - 46400 Saint-Céré - Tél. : 05 65 10 98 57 - Fax : 05 65 10 90 57

Ouverture au public : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17H 30 - Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h